

CONJONCTURE DE L'EMPLOI ET DU CHÔMAGE AU PREMIER TRIMESTRE 2001

Malgré une activité économique ralentie par rapport au trimestre précédent, la croissance de l'emploi est demeurée vive au début de l'année 2001 : 116 000 nouveaux emplois ont été créés ce trimestre grâce aux bons résultats de chacun des grands secteurs concurrentiels, tertiaire, industrie, construction, et grâce aux effets de la politique de l'emploi.

Les mesures générales de la politique de l'emploi, réduction du temps de travail et baisse des cotisations sociales sur les bas salaires, contribuent à l'augmentation de l'emploi et à la diminution du chômage. À l'inverse, les entrées dans les mesures de la politique spécifique de l'emploi continuent à se réduire, d'où une baisse accrue du nombre total de leurs bénéficiaires (-4,5 %).

Le nombre des demandeurs d'emploi de catégorie 1 s'établit, fin mars 2001, à 2 084 500, soit -3,7 % par rapport à décembre 2000 (-80 000), évolution analogue à celle du quatrième trimestre 2000 (-4,1 %). Le recul du chômage de longue durée se poursuit à un rythme élevé (-6,8 %).

Rythme soutenu de création d'emplois

En raison du ralentissement de l'investissement des entreprises et surtout d'un fort mouvement de déstockage, le PIB du secteur concurrentiel non agricole (1) ralentit au premier trimestre 2001 (+0,6 % après +0,8 % au trimestre précédent). Malgré cela, et en dépit de la baisse de l'intérim, la création d'emplois demeure dynamique : +116 000 emplois (+0,8 %) de les secteurs concurrentiels non agricoles, rythme élevé et comparable à celui de l'année 2000 (graphique 1). Compte tenu des autres emplois, l'emploi total progresse de 114 000 postes (tableau 1).

La construction et l'industrie confirment leur tendance positive, amorcée respectivement fin 1998 et fin 1999 (graphique 2). Les créations d'emplois s'accélérent dans l'industrie (+0,6 %, après +0,4 %

(1) - La DARES estime le PIB concurrentiel non agricole en soustrayant du PIB total les valeurs ajoutées de l'agriculture et des services principalement non concurrentiels.

Tableau 1
De l'emploi salarié des secteurs concurrentiels non agricoles à l'emploi total

	Effectifs (données brutes en milliers)	Variations trimestrielles des effectifs (données CVS en milliers)					Variations annuelles des effectifs (données CVS en milliers)		
	2000	2000					2000	2000	2001
	31 décembre	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	31 mars	(3)	(3)	(3)
Salariés des secteurs concurrentiels non agricoles	14 649	128	127	117	137	116	439	509	497
dont : Industrie	4 103	15	13	23	15	26	9	66	77
Construction	1 211	10	18	16	18	14	35	61	65
Tertiaire	9 336	103	97	78	103	76	394	382	355
CES-CEC-CEV (1) et emplois jeunes	512	8	-1	-6	2	-10	45	10	-14
Autres emplois (2)	8 810	11	12	10	5	8	-16	15	36
Emploi total (hors contingent)	23 941	156	147	130	153	119	504	570	551
Emploi total (y compris contingent)	23 971	147	138	121	144	114	468	534	519

(1) - Contrat emploi-solidarité, contrat emploi consolidé et contrat emploi ville.

(2) - Salariés de l'agriculture, salariés en emploi non aidé de l'administration, de l'éducation, de la santé et action sociale, militaires du contingent et non-salariés.

(3) - Évolutions du 31 mars de l'année précédente au 31 mars de l'année considérée.

Sources : INSEE, MES-DARES, UNEDIC.

au trimestre précédent) et maintien-
nent un rythme soutenu dans
la construction (+1,1 % après
+1,5 %). Dans les établissements
industriels de plus de 50 salariés,
le rythme des créations d'emplois
est toutefois un peu moins dyna-
mique (+0,4 %) que dans l'ensem-
ble de l'industrie (2). De son côté,
le tertiaire concurrentiel continue
de créer des emplois en grand nom-
bre (76 000 postes supplémentai-
res, soit +0,8 %), malgré un ralen-
tissement observé ce trimestre dans
quasiment tous les secteurs. Le
commerce et les services aux en-
treprises sont plus en retrait. Dans
ce dernier secteur, l'évolution de
l'intérim au premier trimestre ex-
plique largement ce phénomène.

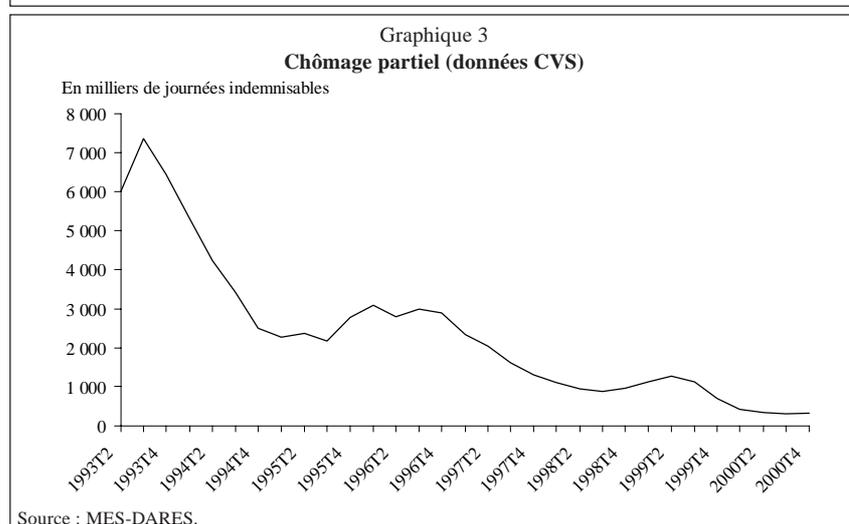
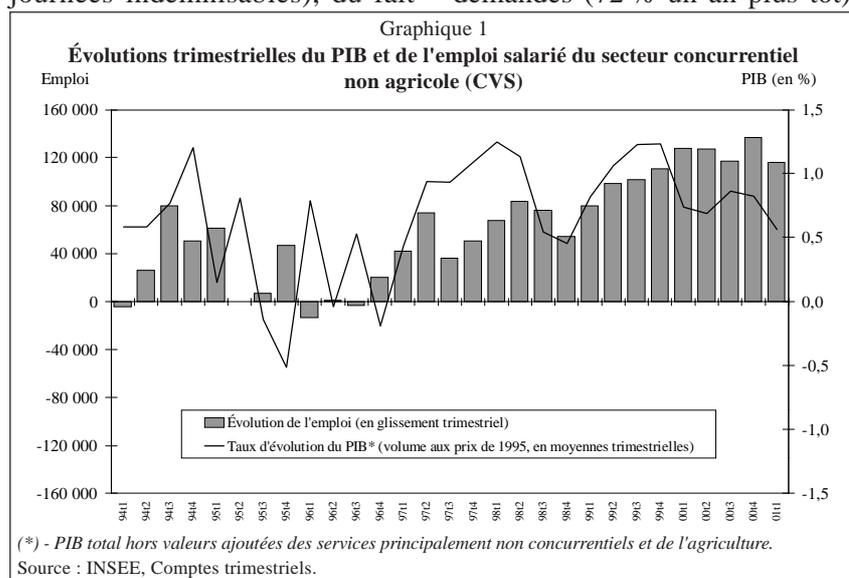
Sur une année, de mars 2000 à
mars 2001, les secteurs concurren-
tiels non agricoles ont créé près de
500 000 emplois salariés, après
440 000 l'année précédente. L'em-
ploi total, y compris le contingent,
a progressé quant à lui de près de
520 000 postes sur les douze der-
niers mois, après 470 000 l'année
précédente.

(2) - Ce résultat est obtenu à partir de l'in-
dicateur mensuel de création nette d'emplois
salariés issu des déclarations mensuelles sur
les mouvements de main-d'œuvre (DMMO).

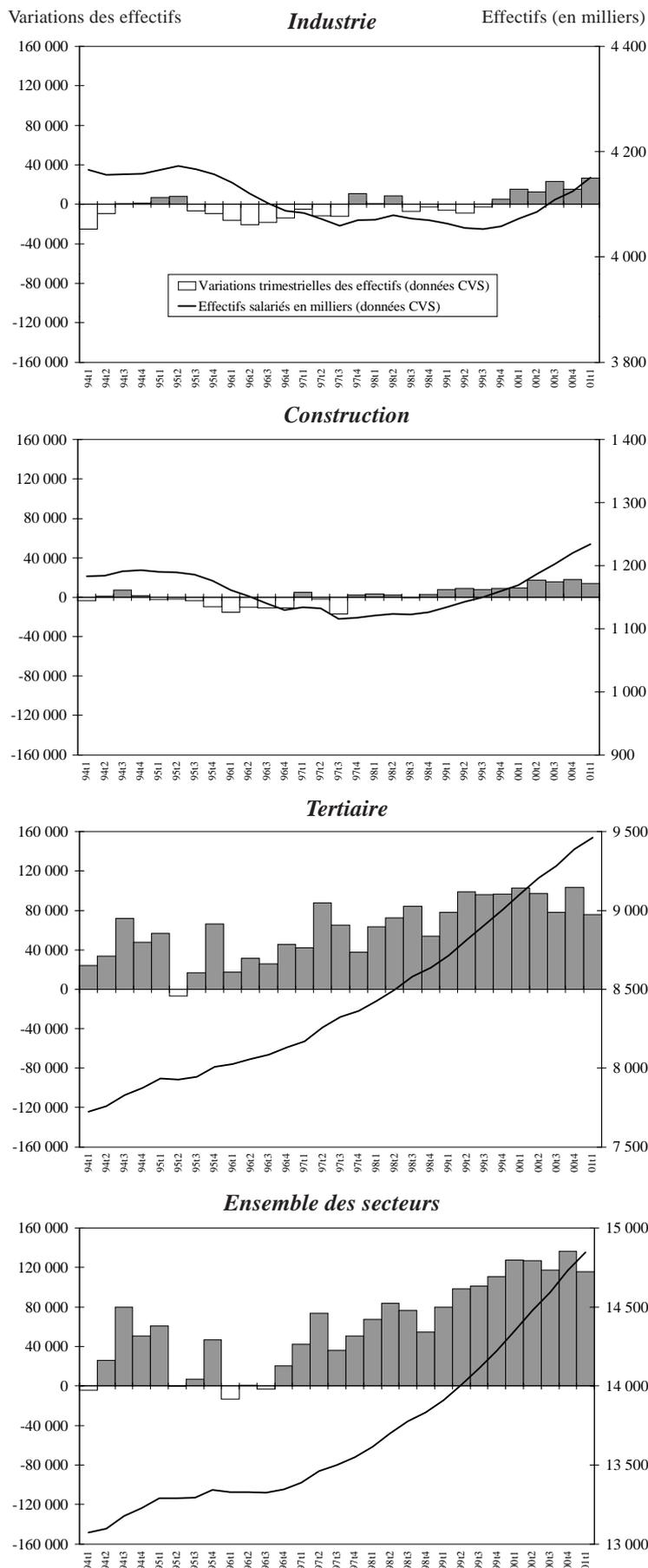
Recul du chômage partiel

Le chômage partiel continue de
refluer ce trimestre-ci (-19 % de
jours indemnisables), du fait

notamment de la réduction dans
l'industrie (-24 %) (graphique 3).
La conjoncture économique n'est
plus à l'origine que de 62 % des
demandes (72 % un an plus tôt).



Graphique 2
Évolutions trimestrielles de l'emploi par grand secteur



Sources : MES-DARES, INSEE, UNEDIC.

Cette mesure est maintenant utilisée comme réponse à des difficultés localisées : hier la tempête, récemment la « vache folle » qui suscite un recours accru de la part des industries agricoles et alimentaires (3) et du commerce de gros, et aujourd'hui les difficultés de la téléphonie mobile.

Moins de 36 heures hebdomadaires pour une majorité de salariés à temps complet

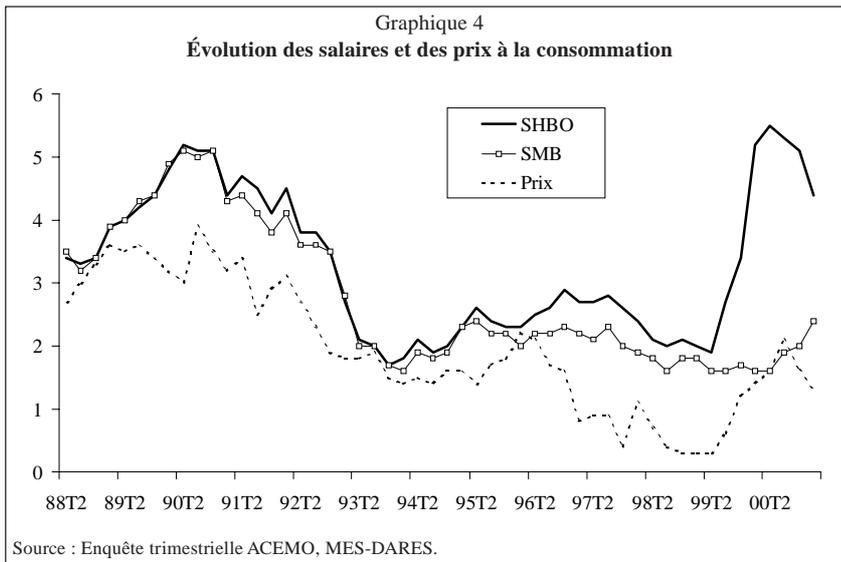
La durée hebdomadaire collective moyenne du travail s'élève à environ 36,2 heures à la fin du mois de mars 2001. Elle a baissé de 1,0 % au premier trimestre et de 2,5 % sur un an (4). Elle est désormais inférieure à 36 heures pour près de 65 % des salariés à temps complet des entreprises de 10 salariés ou plus (contre 42,5 % un an plus tôt).

L'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (SMB) progresse de 0,9 % au premier trimestre 2001 et de 2,4 % sur un an (graphique 4). L'indice du salaire horaire de base des ouvriers (SHBO) augmente, lui, respectivement de 1,6 % (dont 0,7 point lié à la baisse de la durée du travail) et de 4,4 %.

Ces hausses ont permis de dégager un gain de pouvoir d'achat de 1,1 % sur un an, dans la mesure où l'indice des prix à la consommation (pour l'ensemble des ménages et hors tabac) a progressé de 0,2 % au premier trimestre 2001 et de 1,3 % entre mars 2000 et mars 2001.

(3) - Pour mémoire, la circulaire du 20 décembre 2000 augmente le taux maximum de prise en charge par l'État des indemnités versées par l'employeur à hauteur de 100 %, sur la période du 8 décembre 2000 jusqu'au 30 juin 2001, pour les entreprises de la filière bovine.

(4) - La baisse de cet indicateur pourrait surestimer la baisse effective de la durée collective, compte tenu de changements dans le mode de décompte de la durée effective lors du passage à 35 heures dans certaines entreprises.



Le chômage continue de décroître

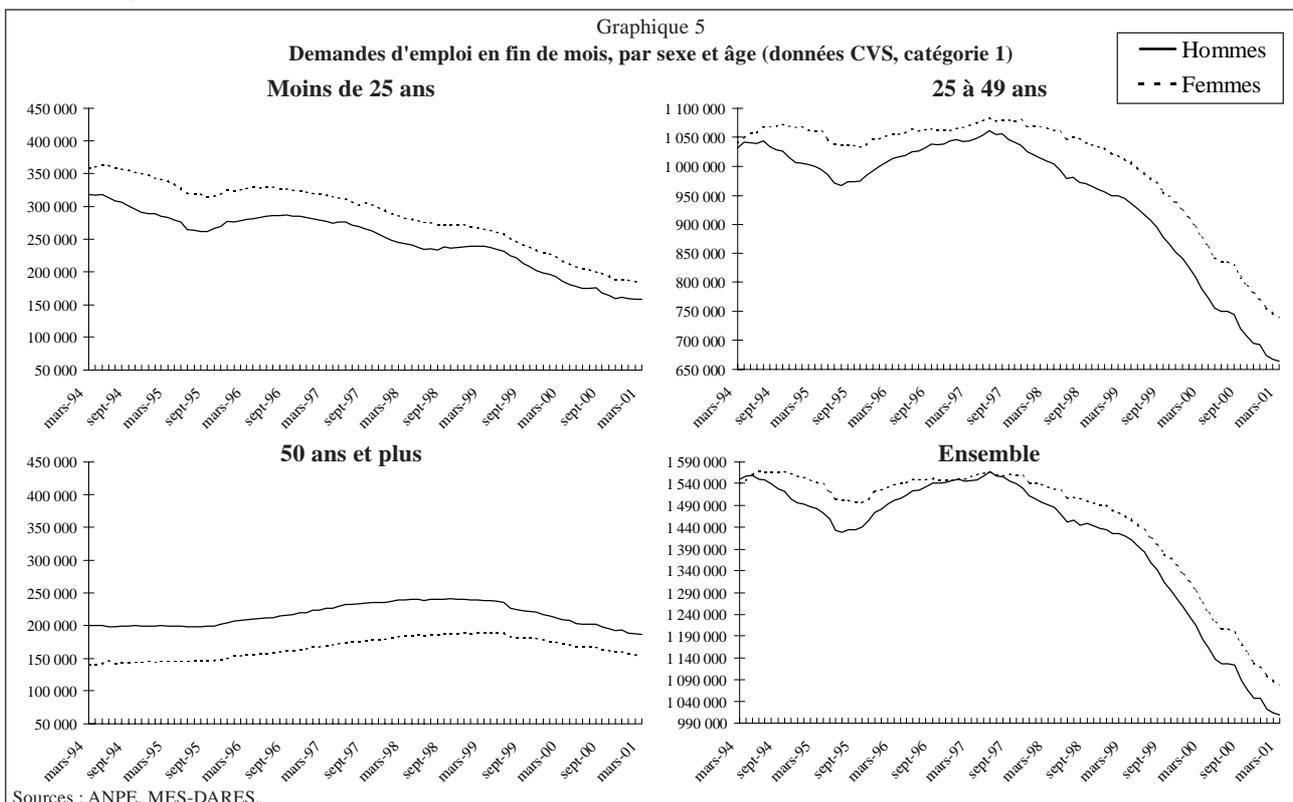
À la fin du mois de mars 2001, 2 084 500 demandeurs d'emploi sont inscrits à l'ANPE en catégorie 1 (DEFM 1, en données CVS), soit 80 000 de moins que fin 2000 (tableau 2 et graphique 5). Cette baisse, (- 3,7 %) importante, prolonge quasiment celle observée au cours du dernier trimestre de 2000 (- 4,1 %). La bonne orientation du marché du travail profite à tous les demandeurs d'emploi, femmes ou hommes. Mais des différences entre classes d'âge apparaissent, un

Tableau 2
Demandes d'emploi en fin de mois, par sexe et âge (données CVS (*), catégorie 1)

		mars 2000	mars2000/ déc. 1999	juin 2000	juin 2000/ mars 2000	septembre 2000	sept. 2000/ juin 2000	décembre 2000	déc.2000/ sept. 2000	mars 2001	mars 2001/ déc.2000
Moins de 25 ans	H.....	185 200	-6,4	175 300	-5,3	168 000	-4,2	161 300	-4,0	158 200	-1,9
	F.....	217 000	-4,9	203 900	-6,0	197 900	-2,9	187 700	-5,2	183 600	-2,2
	E.....	402 200	-5,6	379 200	-5,7	365 900	-3,5	349 000	-4,6	341 800	-2,1
25 à 49 ans	H.....	788 900	-6,3	749 700	-5,0	720 900	-3,8	692 500	-3,9	664 100	-4,1
	F.....	876 200	-5,1	834 800	-4,7	809 200	-3,1	769 800	-4,9	738 500	-4,1
	E.....	1 665 100	-5,7	1 584 500	-4,8	1 530 100	-3,4	1 462 300	-4,4	1 402 600	-4,1
50 ans et plus	H.....	208 900	-3,6	202 100	-3,3	198 100	-2,0	193 500	-2,3	186 100	-3,8
	F.....	172 300	-3,5	166 900	-3,1	163 500	-2,0	160 000	-2,1	154 000	-3,8
	E.....	381 200	-3,6	369 000	-3,2	361 600	-2,0	353 500	-2,2	340 100	-3,8
Total	H.....	1 183 000	-5,9	1 127 100	-4,7	1 087 000	-3,6	1 047 300	-3,7	1 008 400	-3,7
	F.....	1 265 500	-4,8	1 205 600	-4,7	1 170 600	-2,9	1 117 500	-4,5	1 076 100	-3,7
	E.....	2 448 500	-5,3	2 332 700	-4,7	2 257 600	-3,2	2 164 800	-4,1	2 084 500	-3,7

(*) - Nouvelles séries CVS calculées en mai 2001.

Sources : ANPE, MES-DARES.



peu moins au bénéfice des jeunes demandeurs d'emploi.

Le recul du chômage de longue durée est toujours très important (-6,8 % entre fin décembre et fin mars) (graphique 6). Cette amélioration bénéficie à l'ensemble des chômeurs de longue durée, quelle que soit l'ancienneté de leur demande. Ainsi, les effectifs des demandeurs ayant de 1 à 2 ans d'ancienneté décroissent de 6,1 %, ceux de 2 à 3 ans de 7,5 % et ceux dont la durée de chômage dépasse 3 ans de 7,6 %.

Les demandes d'emploi entrées au cours du trimestre sont en progression (+2,6 %), conséquence de l'augmentation du nombre des fins de mission d'intérim (+14,1 %) et de celle, plus modérée, des fins de contrat à durée déterminée (+2,8 %) et des licenciements autres qu'économiques (+2,9 %) (graphique 7). Le nombre des entrées après un licenciement économique est toujours en diminution mais la baisse observée ce trimestre est moins nette que celle des trimestres précédents (-1,1 %). En revanche, les premières entrées continuent de reculer assez nettement (-9,7 %). S'agissant des sorties de l'ANPE, le reflux global au premier trimestre (-1,5 % par rapport au trimestre précédent), est lié au ralentissement des reprises d'emploi déclarées et des entrées en stage (respectivement -5,7 % et -2,5 %).

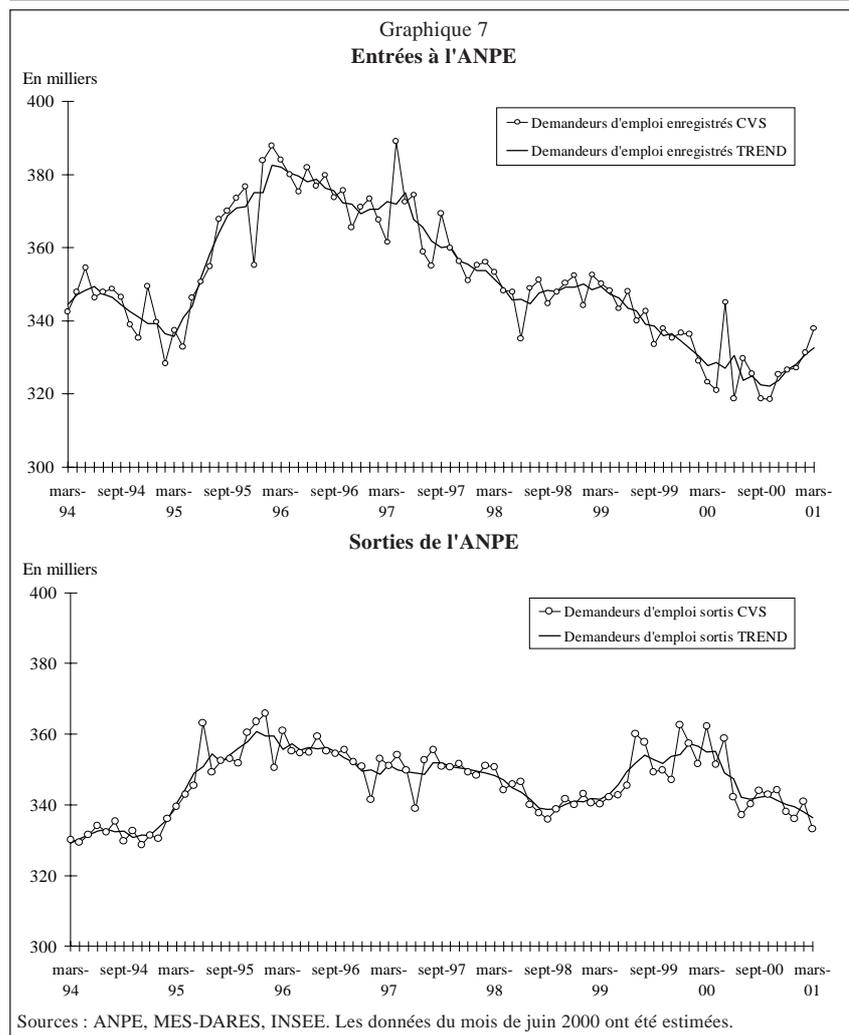
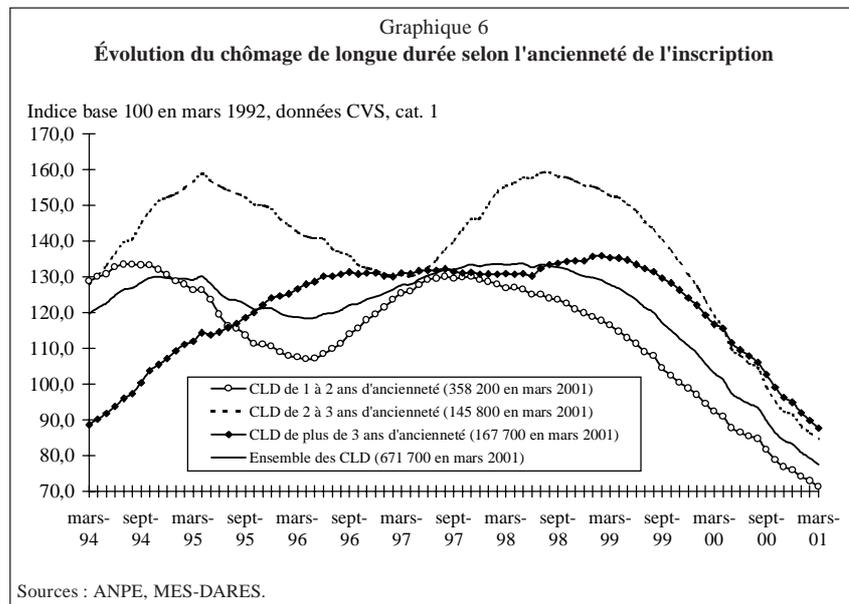
Conformément à l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi, le nombre de chômeurs, au sens du BIT, est en constante diminution. Il atteint 2 283 000 à la fin mars 2001 en données CVS. Le taux de chômage, au sens du BIT, s'établit à 8,7 % à la fin du trimestre, soit 0,3 point de moins que fin décembre 2000.

Si l'on considère l'ensemble des demandeurs d'emploi des catégories 1 et 6, la baisse du chômage est de 2,9 % par rapport à décembre 2000, et de 14,1 % (-416 000)

par rapport à mars 2000. Cette amélioration se répercute sur les autres indicateurs ; en un an l'ensemble des demandes de catégorie 1, 2, 3, 6, 7 et 8 a reculé de près de 380 000.

Sur un an, dans un contexte d'augmentation spontanée de la

population active, accrue par des effets de flexion des taux d'activité et par la diminution du nombre de stages et de préretraites (+240 000 au total), la forte augmentation de l'emploi total (+519 000) explique la baisse du nombre de chômeurs au sens du BIT (-320 000), comme



celle des demandeurs d'emplois appartenant aux catégories les plus proches de cette définition (catégories 1+2+3 hors activité réduite, -310 000).

Baisse du nombre de nouveaux bénéficiaires de la politique spécifique de l'emploi

La baisse du nombre de nouveaux bénéficiaires de la politique spécifique de l'emploi s'est amplifiée au cours du premier trimestre

2001 (-15,2 % par rapport au premier trimestre 2000, après -5,3 % le trimestre précédent) (tableau 3). Tous les grands postes contribuent à ce repli, à l'exception des formations en alternance dont les entrées sont stables grâce aux entrées en contrat de qualification, jeunes ou adultes.

Dans le secteur marchand, les entrées au titre de l'abaissement des coûts salariaux baissent très significativement (-26 % en glissement annuel), d'abord sous l'effet du recul des entrées au titre de

l'abattement temps partiel, limitées par la seconde loi sur les « 35 heures ». L'insertion par l'économique, qui concerne des effectifs plus limités, est aussi en retrait significatif.

L'emploi aidé dans le secteur non marchand diminue sous l'effet des moindres entrées en contrat emploi-solidarité (CES), alors que les contrats emploi-consolidé (CEC), recentrés à la fin de 1998 sur les publics les plus démunis, continuent à progresser (+7,2 %).

Tableau 3
La politique spécifique de l'emploi au premier trimestre 2001 (Résultats trimestriels bruts : données arrêtées au 28 mai 2001)

France métropolitaine

Dispositifs	FLUX		Évolution (en %) 2000T1 / 2001T1	STOCKS en fin de trimestre 2001T1	STOCKS Glissement annuel (en %)			
	2000T1	2001T1			2000T2	2000T3	2000T4	2001T1
Emploi aidé dans le secteur marchand	298 500	256 300	-14,1	1 489 000	-2,5	-3,0	-3,0	-5,9
Abaissement de coûts salariaux	118 800	88 000	-26,0	813 000	-7,1	-8,1	-8,5	-13,0
Abattement temps partiel	52 700	33 400	-36,6	408 000	0,0	-2,8	-6,3	-15,8
Exonérations pour l'embauche de salariés	27 500	24 400	-11,3	154 000	3,1	2,3	1,1	-1,9
CRE + CIE	38 600	30 100	-21,8	251 000	-15,4	-14,1	-12,2	-11,3
Formations en alternance	95 400	96 200	0,9	610 000	6,8	6,5	6,7	6,3
Contrat d'apprentissage	43 100	41 400	-3,9	375 000	5,3	4,2	3,4	3,4
Contrat de qualification	31 900	33 400	4,5	173 000	6,5	6,7	9,4	8,8
Contrat de qualification adulte	1 500	2 100	43,6	9 000	ns	ns	ns	ns
Contrat d'adaptation ou d'orientation	18 900	19 300	2,4	53 000	9,5	15,6	15,4	10,7
Aide à la création d'emploi et d'activités	9 200	9 300	1,8	23 000	3,8	2,5	-1,6	1,6
ACCRE (a)	9 200	9 000	-2,7	23 000	-2,0	-0,9	2,0	1,5
Insertion par l'économique	75 100	63 200	-15,9	43 000	-9,4	-12,9	-12,6	-16,0
Entreprises d'insertion	3 100	3 000	-4,2	7 000	0,0	0,0	0,0	0,0
Associations Intermédiaires (b)	72 000	60 200	-16,4	36 000	-10,6	-14,9	-14,9	-18,6
Emplois aidés dans le secteur non marchand .	152 300	131 400	-13,7	506 000	5,9	2,9	0,8	-2,8
Contrat Emploi-Solidarité	97 700	76 200	-22,0	170 000	-8,3	-12,3	-17,2	-23,9
Contrat Emploi-Consolidé	34 400	36 900	7,2	128 000	10,9	11,2	12,2	11,6
Contrat Emploi Ville	700	500	-35,8	2 000	-37,7	-39,3	-38,2	-35,9
Contrat Emploi Jeune	19 400	17 800	-8,0	207 000	26,3	19,5	17,4	14,6
Actions d'insertion et de formation Adultes ...	29 000	20 400	-29,7	32 000	-14,1	-13,4	-15,0	-24,7
Stage d'Ins.et de Form. à l'Emploi (c)	22 200	15 300	-31,1	27 000	-14,3	-12,6	-14,3	-24,3
Stage d'Accès à l'Entreprise (c)	6 200	5 100	-16,8	4 000	-3,4	-11,8	-17,9	-18,1
Stage FNE-cadres (c)	700	0	-100,0	0	-38,9	-41,8	-27,5	-63,4
Trajet d'accès à l'emploi (*)	9 500	8 200	-12,9	62 000	234,5	116,4	117,8	54,1
Accompagnement des restructurations	32 400	25 800	-20,3	136 000	-17,2	-16,6	-15,7	-14,7
Convention de Conversion (d)	23 000	18 900	-17,8	28 000	-20,6	-27,4	-27,0	-28,8
Mesures du FNE (d)	3 500	2 200	-35,7	6 000	-29,8	-23,2	-17,8	-12,4
Prétraite Allocation Spéciale FNE (d)	2 400	1 800	-25,6	56 000	-20,0	-19,1	-18,9	-19,6
Prétraite Progressive (d)	3 600	2 900	-17,9	39 000	-13,7	-12,5	-14,0	-11,7
Cessation anticipée de certains travailleurs salariés (CATS)	0	600	ns	7 000	ns	ns	ns	ns
Allocation de remplacement pour l'emploi (d)	18 900	16 700	-11,9	96 000	10,4	8,7	2,6	2,3
Dispense de recherche d'emploi	-	-	-	350 000	15,7	8,8	7,3	5,2
Ensemble	531 100	450 700	-15,2	2 609 000	0,2	-1,2	-2,0	-4,5

(*) - Le total général ne comprend pas TRACE, ce dispositif regroupant des bénéficiaires passés dans diverses mesures.

N.B. : - Pour certaines mesures, les variations de flux et de stocks d'un trimestre à l'autre sont soumises à de fortes variations saisonnières.

- Tous les flux d'entrées correspondent à des embauches ou des contrats signés, sauf : (a) nombre de bénéficiaires ; (b) nombre de personnes mises à disposition au cours du dernier mois du trimestre, non cumulable ; (c) entrées en stage ; (d) premiers paiements.

nd : non disponible ; ns : non significatif.

Sources : DARES, CNASEA, ANPE, UNEDIC.

Les entrées dans le dispositif TRACE (trajet d'accès à l'emploi) reculent (-12,9 %) après avoir augmenté au cours des derniers trimestres.

Les mesures d'accompagnement des restructurations sont moins sollicitées. De même, les préretraites ARPE (Allocation de remplacement pour l'emploi) diminuent encore sensiblement.

Les mesures générales d'aide à l'emploi favorables à la création d'emplois

Après le retournement observé dès le troisième trimestre 2000, le recul accentué des entrées dans l'ensemble des dispositifs spécifiques induit une diminution accrue du nombre total de bénéficiaires : -4,5 % de fin mars 2000 à fin mars 2001. La baisse s'amplifie pour les dispositifs d'aide à l'emploi marchand et pour les stages, elle se stabilise pour les mesures de retrait d'activité. D'autre part, l'emploi non marchand aidé est en retrait pour la première fois depuis 1997 (-2,8 % sur un an). Enfin, seul le nombre de bénéficiaires de l'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE) et celui des dispensés de recherche d'emploi progresse encore.

Alors que le nombre de bénéficiaires de formations en alternance est en hausse continue, deux mesures contribuent principalement à la réduction du nombre de bénéficiaires des mesures dans le secteur marchand : le contrat Initiative Emploi (CIE), en diminution tendancielle, et le dispositif d'abattement-temps partiel.

Dans le secteur non marchand, la baisse du nombre de contrats emploi-solidarité s'accélère au dé-

but de l'année 2001 et n'est que partiellement atténuée par la progression des contrats emploi-consolidé et des contrats emploi-jeune.

Du côté des mesures de retrait d'activité, la diminution du nombre de bénéficiaires de stages s'accroît, celle des titulaires des conventions de conversion se poursuit. De plus, malgré la mise en œuvre du nouveau dispositif CATS (Cessation d'Activité de certains Travailleurs Salariés) depuis le milieu de l'année 2000, les retraits anticipés d'activité financés par l'État diminuent. L'extinction en 2001 du dispositif de l'ARPE, décidée par les partenaires sociaux de l'UNEDIC, n'a pas encore conduit à une baisse du nombre de bénéficiaires : les derniers flux d'entrées, en début d'année, conduisent à une augmentation de leurs effectifs de +2,3 %. De même, les dispenses de recherche d'emploi progressent sur un an.

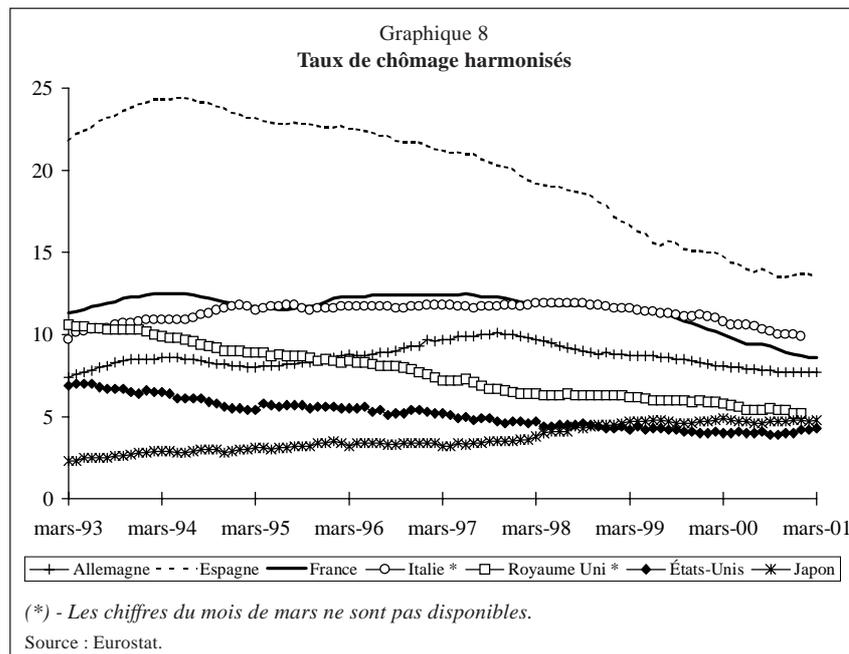
En s'appuyant sur une estimation des effets nets de chaque dispositif, l'impact global des mesures spécifiques serait une baisse de 20 000 emplois sur la période mars 2000-mars 2001, dont la moitié sur le seul premier trimestre. Ajouté à la diminution du nombre des bénéficiaires des dispositifs de forma-

tion et de retrait anticipé d'activité, cela conduit à une hausse du chômage estimée à +40 000 sur l'ensemble de l'année, et à +20 000 sur le seul premier trimestre 2001.

En revanche, les mesures générales d'aide à l'emploi contribuent de manière importante à la baisse du chômage. La baisse des cotisations sociales employeurs pour les bas salaires (5) a encore des effets sur l'emploi, estimés à +15 000 de mars 2000 à mars 2001 (soit -10 000 sur le chômage). Surtout, la réduction collective du temps de travail a contribué à accroître l'emploi de +130 000 de mars 2000 à mars 2001 (-105 000 sur le chômage), dont + 20 000 sur le premier trimestre 2001.

Dans les autres pays, une évolution du chômage généralement moins favorable

Au premier trimestre de l'année 2001, les évolutions du chômage sont moins favorables que les trimestres précédents chez nos principaux partenaires (graphique 8). Si, au Japon, le taux de chômage est resté au même niveau qu'à la fin de l'année 2001 (4,8 %), il a nettement augmenté aux États-Unis, sous l'effet du ralentissement



(5) - Il s'agit ici des baisses de cotisations sociales, hors celles liées à la RTT, c'est-à-dire les exonérations sur les bas salaires entre le SMIC et 1,3 SMIC.

de l'activité économique (4 % à 4,3 % en un trimestre), après une longue période de stabilité.

Dans la plupart des pays européens, le reflux du chômage se poursuit mais à un rythme moindre. En Allemagne, l'indicateur est au même niveau que trois mois plus tôt (8,1 %). En Espagne, il n'a di-

minué que de 0,1 point, tout comme en Italie et au Royaume Uni au trimestre précédent. En France, la baisse de 0,2 point continue à représenter le meilleur résultat. De même, sur un an, le reflux du chômage est plus net en France (-1,4 point), contre -1,3 point en Espagne, -1,2 point en Italie et seulement -0,7 point au

Royaume Uni et -0,4 point en Allemagne.

DARES (*).

(*) - Odile Brégier, Raphaël Cancé, Joëlle Chazal, Hubert Denis du Péage, Frédéric Lerais, Vladimir Passeron, Emilie Quéma.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont édités par le Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.
Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Myriam Garric, Daniel Lepasant, Guy Barbut. Conception graphique : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : La Documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - <http://www.ladocfrancaise.gouv.fr>
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 721,55 Francs / 110 Euros. Publicité : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.